

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marc Bard	Numéro de permis 2020090	Date d'inspection Le 30 septembre 2023	
Nom de l'établissement Petits Coeurs Marika		Numéro de téléphone (506) 473-7385	
Adresse 689 boulevard Éverard H. Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mary Haché		Titre du poste Directeur	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Je recommande le renouvellement du permis. La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Lors de ma visite j'ai eu la chance d'observée la collation, les jeux libres, une histoire et une activité dirigée.

original signé par
Mary Haché

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 juin 2023

Date

original signé par
Melissa Bard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 juin 2023

Date